



promesse d achat validee EN VUE D UNE VENTE AU TRIBUNAL

Par **sasa**, le **10/12/2008** à **13:18**

je vous explique mon probleme nous avons decide un appartement sur lequel il y a des dettes le notaire a demande de signer une promesse d achat car c est une affaire de mairie la proprietaire doit de l argent à la mairie cette promesse d achat a ete valide en vue d amener l affaire au tribunal eu total ils sont quatre proprietaire une mere et ses 3 enfants un des enfants est en conflit avec sa mere et ne repond pas aux recommandes ni meme les recupere le notaire a decide de confier l affaire à un de ses confreres avocat car 3 sur quatre sont d accord pour vendre et liquider les dettes pouvez vs me renseigner sur la procedure qui peut etre effectuee et on nous a dit que c etait rapide est ce vrai?? MERCI